



Chers parents,

Lorsque votre enfant aura besoin de s'absenter, pour des raisons médicales (orthophoniste, pédiatre, dentiste, psychologue...) durant la pause méridienne, il vous faudra remettre cette autorisation occasionnelle de sortie individuelle complétée et signée en venant récupérer votre enfant.

Merci d'avance pour votre compréhension.

**AUTORISATION(S) OCCASIONNELLE(S) DE SORTIE INDIVIDUELLE  
PENDANT LA PAUSE MERIDIENNE**

Je soussigné, Monsieur, Madame .....  
en qualité de \*père/mère/responsable légal/déclare :

- reprendre l'enfant .....  
pendant la pause méridienne le ou les ..... à ..... h .....

Motif : .....  
.....  
et décharge la Mairie de la Membrolle-sur-Choisille de toute responsabilité à son égard.

- autoriser Mr/Mme ..... à reprendre l'enfant .....  
pendant la pause méridienne le ou les ..... à ..... h .....

Motif : .....  
.....  
et décharge la Mairie de la Membrolle-sur-Choisille de toute responsabilité à son égard.

\*rayer les mentions inutiles

Le :

Date :

Signature de père/mère ou du responsable légal